

Royaume du Maroc



Chef du Gouvernement

*Agence Marocaine de Sûreté
et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques*



**Onzième Réunion du Comité de mise à niveau
du Cadre Réglementaire national de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et
Radiologiques**

MOT DU DIRECTEUR GENERAL D'AMSSNuR

15 juin 2021

Mesdames et Messieurs,

Honorables Membres du Comité de mise à niveau du Cadre Réglementaire national de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques CCR, au nom du Dr. Khammar Mrabit, le Directeur Général d'AMSSNuR, qui ne peut pas être avec nous aujourd'hui pour des raisons liées à sa participation à l'exercice combiné Maroc-Américain 'African Lions 2021' qui se déroulent en ce moment au sud du Royaume, mes collègues et moi-même, nous vous souhaitons la bienvenue à cette onzième réunion de notre Comité.

A cette occasion, nous vous réitérons nos remerciements à vous et vos départements, organismes et organisations respectifs et ce, pour votre engagement ainsi que pour l'ensemble des efforts fournis, depuis 2017 à aujourd'hui, d'une manière assidue et très constructive.

Effectivement, en faisant le bilan global de ce que nous avons réalisé ensemble, nul ne doutera de la qualité et de l'ampleur du travail accomplis ainsi que du chemin parcouru pour élaborer tous les textes d'application de la loi 142-12.

A l'issue de ces cinq années de travail et de concertation, nous avons pu élaborer avec vous et soumettre au chef du gouvernement 15 projets de décrets dont un a déjà été publié au bulletin officiel en février 2021.

Pour la pleine application de ces projets de décrets, ils ont été complétés et déclinés en 19 projets d'arrêtés ainsi que 22 prescriptions et règlements techniques.

Par ailleurs, pour guider les exploitants à mettre en œuvre et respecter les dispositions prévues par lesdits textes, nous prévoyons élaborer une trentaine de guides, dont certains sont déjà en phase avancée et ce, en respectant la hiérarchisation des textes réglementaires d'application de la loi n° 142-12.

Mesdames et Messieurs,

En appréciant les résultats obtenus, à l'issue de la mise en œuvre de notre stratégie CCR, nous avons édifié ensemble un modèle réglementaire adapté au secteur nucléaire et radiologique national et conforme aux recommandations, orientations et bonnes pratiques internationales en matière de sûreté, sécurité et garanties nucléaires.

En effet, l'approbation et l'adoption par le gouvernement des différents textes réglementaires et leur entrée en vigueur d'une manière progressive au cours de la période 2022/2026 permettront à AMSSNuR d'accompagner davantage le développement du secteur nucléaire et radiologique

dans notre pays et par conséquent d'assurer une meilleure protection de l'Homme, du public et de l'environnement.

Ainsi, l'aboutissement du chantier de la mise à niveau du cadre réglementaire n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible du Chef du Gouvernement et Président de notre Conseil d'Administration ainsi que celui de l'ensemble de ses membres que nous saluons et remercions vivement à l'occasion de cette onzième réunion du CCR.

A cet effet, AMSSNuR adresse ses remerciements à tous les organismes publics et les associations professionnelles ainsi que les ministères représentés au CCR, spécialement le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement qui nous accueille à chaque fois dans ses locaux.

Aussi, à votre égard, honorables membres du CCR, au nom de notre Directeur Général, nous vous réitérons nos remerciements pour votre engagement permanent et votre apport précieux tout le long de cette période et aujourd'hui à l'occasion de cette réunion consacrée à la révision de douze textes réglementaires.

Ainsi, mes collègues vous présenteront, dans l'ordre qui vous a été soumis, les textes prévus et que nous avons pris l'habitude de préparer et discuter avec vous et ce, après les réunions des groupes thématiques qui ont eu lieu il y a quelques jours.

Je saisis cette occasion pour féliciter les membres des groupes de travail qui ont déjà passé en revue et apporté leurs remarques respectives sur les projets de textes objet de notre réunion d'aujourd'hui.

Nos remerciements et nos félicitations sont destinés à tous nos collègues pour leur abnégation et mobilisation pour la préparation et l'élaboration des différents textes, leur revue par des experts étrangers, leur finalisation avec les membres des Groupes de Travail et leur communication sur la plateforme CCR d'AMSSNuR.

Applaudissement à toutes les équipes d'AMSSNuR. Nous en sommes fiers et très reconnaissants vis à vis de leur dévouement, les efforts et les sacrifices consentis pour être au rendez-vous.

Effectivement, grâce à notre engagement à nous tous, notre objectif sera atteint et nous disposerons au niveau national d'un cadre réglementaire de sûreté et sécurité apprécié à tous les niveaux que ça soit les pouvoirs publics, les autorités et les opérateurs.

Nous en ferons un modèle au niveau régional et international notamment auprès de l'AIEA, l'UE et d'autres partenaires étrangers.

Mesdames et Messieurs,

En poursuivant la déclinaison de la loi n° 142-12, les équipes d'AMSSNuR ont poursuivi, depuis la dernière réunion CCR, l'élaboration de douze textes sur lesquels nous souhaitons recueillir vos avis et remarques.

Dans ce cadre, nous comptons vous présenter deux projets de décrets portant respectivement sur la protection physique des matières nucléaires et des installations et activités associées ainsi que sur le processus d'autorisation relative à l'extraction et au traitement des minerais radioactifs dont la mise en application permettra à notre pays de renforcer la sûreté et la sécurité, de se conformer aux normes internationales et également de valoriser les ressources naturelles nationales conformément aux standards internationaux.

Nous comptons aussi vous présenter quatre projets d'arrêtés, dont le premier porte sur le contenu et la forme du rapport définitif des réacteurs de recherche et le deuxième concerne la maintenance et au contrôle de qualité des appareils ou sources de rayonnements ionisants à usage médical.

Quant aux deux autres, ils portent respectivement sur la transmission des résultats dosimétriques et les contrôles techniques de radioprotection et contrôles de l'efficacité des moyens techniques de radioprotection ainsi que les modalités de réalisation de ces contrôles.

Au programme aussi, il est prévu de vous présenter six projets de prescriptions techniques dont trois concernent le réacteur de recherche et visent (1) l'approche d'analyse déterministe applicable aux réacteurs de recherche, (2) le programme de maintenance et (3) le programme de la gestion de vieillissement des réacteurs de recherche.

Deux autres prescriptions techniques portant respectivement sur la protection physique des installations nucléaires et des matières nucléaires en utilisation et en entreposage ainsi que la protection physique des matières nucléaires en cours du transport, vous seront également présentées.

Le sixième Projet de prescriptions techniques porte sur le contenu minimal du rapport annuel des laboratoires agréés pour la mesure de l'activité volumique du radon dans l'air.

L'ensemble des textes réglementaires, objet de notre réunion d'aujourd'hui, ont été mis à votre disposition sur la plateforme web d'AMSSNuR et nous souhaitons, après leur présentation par mes collègues, recueillir vos remarques et suggestions avant de les soumettre au Chef du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, nous souhaitons vous informer que l'ensemble de ces résultats ainsi que les réalisations d'AMSSNuR au titre de son premier plan stratégique 2017/2021 seront présentées le 14 juillet 2021 à notre Conseil d'Administration à l'occasion de sa sixième session.

A cet effet, nous vous faisons part de notre satisfaction par rapport à l'esprit de coopération et de synergie que nous avons développé et maintenu au cours des cinq dernières années et que nous souhaitons renforcer davantage à l'avenir dans notre nouveau plan stratégique 2022/2026. En effet, une fois les textes réglementaires adoptés et mis en application, un contexte nouveau sera mis en place pour AMSSNuR et pour l'ensemble des parties concernées et aux opérateurs. Dans ce cadre, nous sommes certains de notre capacité ensemble à concrétiser nos objectifs stratégiques qui visent entre autres à mettre à niveau le cadre réglementaire de sûreté et sécurité nucléaires et radiologiques, de renforcer la sûreté et sécurité dans notre pays et consolider sa position au niveau international et particulièrement en Afrique.

Avant de donner la parole à mes collègues pour vous présenter chacun des douze textes, au nom de notre Directeur Général, nous vous réitérons nos remerciements pour l'ensemble des efforts déployés et pour votre participation à cette onzième réunion du CCR et votre contribution au débat.

Merci à vous tous et très bonne et fructueuse réunion.

Cordialement.